



Objet : Compte rendu de la CLDR de Waremme

Date	29/01/2008
-------------	------------

Documents annexés	1 Présentation diaporama
--------------------------	--------------------------

Copie à :

- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier.
- l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry.
- l'Administration communale de Waremme, Collège communal.
- la FRW – Bureau Hesbaye
- les participants

Participants :

- **Pour la C.L.D.R. :** MIGNOLET Vincent, BENAETS Michel, LEEMANS Joseph, CORNET Denis, VAELEN Eddy, DUBOIS Raphaël, PIER Francis, WOTERS Yves, LHOEST Marie-Henriette, DAVID Véronique, VAN DER LINDEN Albert, ERNEST Georges, BATAILLE Thierry, BIATOUR Isabelle, CORIN Didier, GILLES André, HOCQ Claude, JACQUES Monique, ROUHART Guy, MOTTARD Denis, PIRONNET José, ROBERT Auguste, LIBOTTE Joëlle, RICHARD Henri, GODECHAL Pierre et DODEUR VINCENT
- **Pour la DGA – DER :** RAHIER Françoise
- **Pour la FRW :** LEGRAND Vincent
- **Pour la Commune :** LEDUC Fabienne
- **Pour l'auteur de PCDR :** MARIAGE Alain

Excusés :

- MAZY Carine, BODSON Frédéric, ETIENNE Claire, EL HANI Fattah, ONKELINX Louis et BERNAERDT René

Démissions :

- KOKOU Béatrice, PHILIPPART Sabine

Ordre du jour :

1. Accueil par l'Echevin, Mr Vincent Mignolet

Au fur et à mesure que les membres arrivent à la réunion, il leur est remis: une farde de travail, une copie de la présentation de Monsieur Mariage et un formulaire d'inscription aux différents GT de la CLDR.

Madame Leduc insiste pour que les personnes notent bien leur adresse mail sur la liste des présences. Certains problèmes se sont présentés lors de l'envoi par courrier électronique du compte rendu de la séance de décembre.

2. Présentation de la méthode de travail par Monsieur Legrand

Après une présentation de l'ordre du jour, Monsieur Legrand, sur base d'un power point (joint au compte rendu), reprend la démarche qui sera utilisée pour avancer dans les travaux de la CLDR. Il rappelle que l'objectif d'une ODR est bien, sur base d'un diagnostic partagé, de se doter d'une stratégie de développement communal. Ceci veut dire que, même si les membres de la CLDR ont des projets en tête et cela est bien normal, il va falloir faire l'exercice de repartir du diagnostic, de se donner des défis, des objectifs opérationnels et, seulement ensuite, des projets et des actions. Il insiste sur l'assimilation du vocabulaire qu'il faudra utiliser pendant plus d'un an lors des différents groupes de travail – « Défis -> Objectifs -> Projets » - et illustre ses propos par quelques exemples.

Il explique ensuite comment se dérouleront les groupes de travail par thématique de la CLDR. Chacun des groupes constitués se réunira 3 fois. Une fois afin de définir les défis sur le thème en question, une fois afin de proposer des objectifs et une fois pour arrêter une première liste de projets concrets. Ensuite le groupe présentera le résultat de ses réflexions à la CLDR plénière. Il y aura 6 groupes de travail dans un premier temps.

3. Présentation du diagnostic participatif par Monsieur Alain Mariage, auteur du PCDR de Waremme

Monsieur Mariage nous explique la façon dont il a conçu la présentation. Les membres de la CLDR recevront à la prochaine séance des cahiers thématiques qui pourront être utilisés au sein des GT. Pour la présentation de ce soir, il a donc résumé le diagnostic autour des 6 thématiques présentées au départ de l'ODR vu que la population n'a pas remis en cause les problématiques majeures mises en avant sur le territoire de Waremme.

Afin de lancer le débat, Monsieur Mariage pose une première question aux Waremmiens : « Gâtés que vous êtes, qu'avez-vous encore envie de faire ensemble ? » L'idée majeure d'une ODR est d'enrichir la Ville et ses habitants (pas financièrement uniquement mais au sens très large du mot richesse). Waremme vit en effet dans un petit coin du monde encore très privilégié.

ODR-Waremme

Quand Monsieur Mariage dit : « Waremme », il ne s'agit pas seulement de la commune en tant que structure politico-administrative mais bien de toute la communauté vivant sur le territoire de Waremme.

Les données chiffrées seront livrées lors de la remise des cahiers.

Chaque thème est présenté au travers de 4 diapositives :

1. des atouts et des faiblesses... qui sont des données objectives.
2. des avis entendus ... qui pour Monsieur Mariage avaient un certain poids (répétés plusieurs fois)
3. des questions à se poser ...
4. des pistes à explorer...

Thèmes :

1. Economie, emploi, agriculture

2. Patrimoine naturel

Le Geer traverse Waremme sur 8600 m. Le contrat rivière en est à ses balbutiements. Mr Mignolet rappelle que le politique a voulu prioritairement axer les moyens sur le traitement des eaux avant l'entretien. Il est navrant de ne pas avoir de répondant à la Région wallonne alors que les $\frac{3}{4}$ des 8600 m sont régionaux. On devrait terminer la boucle en axant aujourd'hui les priorités sur le Geer.

La question sur les biocarburants est d'actualité. Pour les uns, c'est une réponse aux problèmes énergétiques qui nous attendent, pour d'autres ce n'est pas la panacée. Le débat est ouvert et il est clair que ce n'est pas seulement en CLDR que nous aurons la réponse.

Pour les mesures agroenvironnementales, un agriculteur se plaint qu'autrefois on acceptait des largeurs de 20m, aujourd'hui seulement 12 m (depuis la personne ne le fait plus). Mme Rahier répond que l'Europe a estimé pouvoir augmenter le nombre de km en bord de rivière en diminuant la largeur, 12 m étant une largeur où le rendement de la mesure est le plus intéressant en fonction du ratio retour/coût.

3. Convivialité

4. Mobilité

Le nombre de voitures ne cesse d'augmenter avec l'arrivée de nouveaux habitants. L'intérêt pour les voies lentes de type Ravel est confirmé. Mr Legrand qui accompagne également Berloz ajoute que des projets peuvent être pensés avec les communes limitrophes. Surtout en matière de mobilité. D'autres rappellent le besoin de liaisons entre le centre et les villages de l'entité. Le principe d'un plan communal de mobilité a été voté au Conseil communal de janvier. Le lien avec la CLDR sera fait.

5. Une place pour tous.

6. Aménagement du territoire

Pour Monsieur Ernest, on est à un stade limite au niveau du développement. Il faut pouvoir accueillir les nouveaux habitants tout en maintenant le confort existant.

Il y a une grosse pression sur les terres exploitées par l'agriculture.

En conclusions, il y a beaucoup de réflexions à mener. Il faut maintenant prendre le temps de définir les défis, objectifs et projets à mettre en œuvre. La prochaine CLDR sera consacrée à l'agenda et la composition des Groupes de Travail.

4. Inscription dans les GT

Chaque personne est invitée à remplir le bulletin d'inscription aux GT en indiquant ses préférences par thématique de 1 à 6. Chaque personne peut, si elle le souhaite participer à 1 ou 2 groupes de travail. Le bulletin d'inscription devra être transmis à Madame Leduc pour le 15 février au plus tard. Il sera téléchargeable sur le site communal.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Vincent Legrand

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter Monsieur Vincent Legrand de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 081/ 420 496 ou par courriel : v.legrand@frw.be